

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduaire,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 6 février 2024

La commission s'est réunie à 14h05 sous la présidence de M. Calvin Soiresse Njall, président.

- 1. Projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération du 22 novembre 2023 entre l'Etat fédéral, la Communauté française, la Communauté flamande, la Commission communautaire française et la Commission communautaire commune en matière d'assistance aux victimes pour la région bilingue de Bruxelles-Capitale**
doc. 144 (2023-2024) n° 1

Décisions

- A l'unanimité des 10 membres présents, Mme Farida Tahar a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles :
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 11 membres présents.
- Il a été fait confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

2. Projet de décret portant assentiment aux accords de coopération du 2 février 2005 et du 20 octobre 2023 relatifs au développement de politiques concertées en matière d'alphabétisation des adultes, conclus entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

doc. 145 (2023-2024) n° 1

Décisions

- A l'unanimité des 12 membres présents, Mme Nadia El Yousfi a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu l'exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente.
- La commission a procédé à une discussion générale.
- La commission a procédé à la discussion et au vote des articles :
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il a été fait confiance au président et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul, Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, M. Bertin Mampaka Mankamba, M. Kalvin Soiresse Njall (président), M. Luc Vancauwenberge et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Etait également présente à la réunion : Mme Barbara Trachte, ministre-présidente.